

Une pente à remonter !

Anthony Coté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

L'automne dernier, des énoncés sur les méthodes de correction des sentiers de plein air, surtout pentus, ont été présentés dans le ce journal. Cet été, la mise en application de ces méthodes a eu lieu sur deux sections de sentiers pentus. En voici les résultats.

Les sections de sentiers réhabilitées sont situées dans la Forêt Héritage – secteur Haut St-Germain. Elles mesurent environ 40 mètres chacune du point le plus haut jusqu'à la pente nulle suivante.

Méthodologie

Le critère principal dans la réhabilitation des sentiers est de sortir l'eau de ruissellement du sentier en continu. Si l'eau de pluie reste dans le sentier pentu, elle se concentre vers son centre et l'érosion forme progressivement un sillon. Pour sortir l'eau du sentier en continu, le sentier doit avoir une pente latérale d'au moins 5 % (pente de

Les étapes pour y parvenir

1. Éliminer toute obstruction à l'évacuation de l'eau sur le côté latéral bas du sentier. De plus, une légère pente descendante en bordure de piste assure que l'eau de ruissellement peut s'éloigner du sentier.
2. Pour créer une pente latérale dans le sentier, nous allons devoir faire du rechargement. Ceci nous permet aussi d'enterrer la majorité des racines exposées. Dans un sentier pentu, le rechargement doit se faire avec de la terre minérale. Celle-ci est presque toujours de couleur or et elle se trouve partout sur le territoire. Le hic, c'est qu'elle est sous la terre organique (terre noire en surface). Il faut donc enlever les 5 à 10 cm de terre organique en surface pour pouvoir la « récolter ». Au premier chantier, le sentier est en flanc d'escarpement et la terre minérale a pu être récoltée sur le côté amont (voir la photo du chantier n°1 – après); ceci a grandement facilité la tâche. Au deuxième chantier, un monticule traversant le sentier s'est avéré une source généreuse de terre minérale (plus d'un mètre cube!). La récolte a même permis d'aplanir le sentier à cet endroit.
3. La terre minérale a été transportée dans le sentier manuellement (chaudière de 5 gallons, brouette ou à la pelletée.
4. Des couches successives de terre minérale sont étendues jusqu'à

ce que la surface du sentier ait la pente latérale d'au moins 5 %. Quoique pas strictement nécessaire, la pente latérale a été réalisée de façon uniforme d'un côté à l'autre du sentier. Ceci a facilité la tâche de contrôler le résultat désiré. Pour ce faire, un outil artisanal a été fabriqué d'une cornière d'acier de 11 kg munie d'une barre de traction et mesurant 1,5 mètre de long (la largeur moyenne du sentier).

5. Une compaction du sol avec un compacteur manuel est nécessaire entre les couches successives de terre. Vendu commercialement, cet outil est composé d'une plaque d'acier de 25 cm sur 25 cm avec un manche. L'outil pèse environ 6 kg.
6. Lorsque les pentes latérales spécifiées sont obtenues, une compaction mécanique (compacteur à essence) complète le travail. Idéalement cette dernière étape se fait après une pluie pour favoriser une compaction optimale. Le résultat est une surface peu perméable, lisse et dure. La surface résiste bien au passage des pneus des vélos de montagne. Un contrôle de qualité final se fait avec une balle qui, déposée de façon aléatoire sur la piste, doit toujours se diriger progressivement vers le côté de la piste tout en roulant vers le bas du sentier (la balle simule l'écoulement de l'eau de ruissellement).
7. Au besoin. Dans le cas où la terre minérale a été récoltée, il faut remplir le trou résultant (surtout s'il est assez profond et en bordure de sentier). Le remblai est fait avec des débris forestiers, les roches extraites durant

Chantier n°1 — Avant



La pente maximum du sentier est de 25 %, la limite supérieure pour un sentier polyvalent. La surface du sentier est un mélange de terre organique et de terre minérale. Des racines sont visibles en son centre et l'érosion y est présente. Il n'existe aucune pente latérale et le bord de piste, côté bas, est légèrement relevé, formant une barrière à l'évacuation des eaux de ruissellement par le côté. Avec l'érosion du sentier, la terre transportée par les eaux de ruissellement a créé une grande surface plane au bas de la pente. Après une pluie plutôt abondante et le fait que la bordure du sentier est légèrement surélevée à cet endroit, il se forme un grand trou d'eau d'au moins 2 mètres carrés.

Chantier n°1 — Après



Un dalot d'égouttement en brique de béton avec tuyau de drainage sous le sentier a dû être ajouté au bas du cap de roche (à gauche au haut de pente). L'eau de ruissellement sur le cap de roche ne se distribuait pas également sur le sentier et commençait à creuser un sillon. Les amateurs de vélos de montagne ont mis à profit ce cap de roche en grimpant sur ce dernier et se donner un élan vers le bas de la pente.

Chantier n°2 — Avant



La pente maximum du sentier est de 20 %. L'érosion était telle que le début du sentier (partant sur un cap de roche) était creusé de 20 cm à cet endroit. À partir du milieu de la pente, l'érosion avait arraché toute la terre organique à plusieurs endroits dénudant la terre minérale (terre rosâtre dans la photo #2-avant).

Chantier n°2 — Après



Une roche surélevée en bordure de piste a été adoptée comme saut par les amateurs de vélo de montagne. Elle a été préservée dans la réhabilitation du sentier. La quantité de terre minérale requise pour le rechargement est au-delà d'un mètre cube.

l'excavation et la terre organique mise de côté en décapant la terre minérale.

8. Merci à Sylvain Charron pour sa collaboration et d'avoir permis

la récolte de la majeure partie de la terre minérale pour le chantier n°2 sur son terrain mitoyen au sentier.

La communication mène à la communauté, c'est-à-dire à la compréhension, à l'intimité et à l'estime mutuelle.— Rollo May

Réservez votre espace publicitaire dès maintenant!
11 400 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Avis aux entreprises et aux organisations de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et les environs, démarquez-vous ! Faites connaître davantage vos services et vos produits parmi les membres de votre communauté locale. Atteignez vos objectifs de vente en vous adressant à tous les résidents via le *Journal des citoyens*, votre journal mensuel local distribué à chaque foyer et dans les principaux centres commerciaux de la communauté par Media Post, le troisième jeudi de chaque mois.

Prochaine tombée : 8 octobre 2026, 17h

Communiquez avec notre nouveau représentant publicitaire :
Brian Parsons au 263 379-2328 ou à brian.parsons@journaldescitoyens.ca.